



La Lettre

de

Pierre AYLAGAS

Député des Pyrénées-Orientales - 4^e circonscription
Suppléante : Nicole Villard

N°2 - Juillet 2013

Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,
Le 17 juin dernier marquait la date du premier anniversaire de mon élection comme député de la 4^{ème} circonscription des Pyrénées-Orientales.

Voici un an, en effet, par vos suffrages, vous me confiez la responsabilité d'être votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Ce fut, cela reste et cela restera pour moi, un immense honneur. Cette responsabilité, je la mesure chaque jour encore. Aujourd'hui, c'est tout naturellement que je me tourne vers vous pour faire le bilan d'une année d'action à votre service.

Comme député, j'ai participé aux discussions, à l'élaboration, aux votes des nombreuses lois déjà mises en oeuvre par notre gouvernement. Dans un contexte économique des plus difficiles, frappés par une crise sans précédent, mon rôle, comme celui des députés de la majorité, a été d'apporter un soutien constructif, loyal, à notre gouvernement et à notre président.

La tâche est rude car l'action qui est menée pour le redressement du pays requiert des efforts importants ; des efforts pas toujours compris ; des efforts d'autant plus difficiles qu'ils viennent après 10 ans de gouvernance de la droite : 10 ans au cours desquels, se sont multipliées les injustices de tous ordres à l'encontre notamment des plus démunis. Ces efforts sont pourtant nécessaires pour sortir notre pays de la crise et le conduire vers une dynamique de croissance équitablement partagée.

Je suis convaincu, qu'ensemble, nous pourrons bientôt en récolter les fruits.



A Céret, lors de l'inauguration de la sous-préfecture par Manuel Valls, ministre de l'Intérieur.

Mon rôle de député m'a conduit également à sillonner la 4^e circonscription pour entendre, mesurer et tenter d'apporter des réponses aux difficultés qui s'y posent.

Les dossiers que j'ai traités sont nombreux, en souffrance parfois de longue date. Quelques uns sont évoqués dans ce document. Malgré le contexte difficile que je soulignais plus haut, nous pouvons nous réjouir de certains succès. Je ne m'y attarderai pas ; d'autres combats nous attendent. Soyez sûrs que je les mènerai jusqu'à leur terme avec toute mon énergie, toute ma conviction car c'est la mission qu'il y a un an vous m'aviez confiée.

Pierre Aylagas
Député des Pyrénées-Orientales

Permanence parlementaire

2 boulevard Lafayette - 66400 Céret - Tél : 04 68 56 18 31

Courriel : deputeaylagas@gmail.com

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h ; samedi de 8h30 à 12h30

Assemblée Nationale

126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP - Tél : 01 40 63 71 32

Fax : 01 40 63 78 35. Courriel : paylagas@assemblee-nationale.fr



Papier recyclé

Une priorité : la défense des intérêts

Deux leviers pour l'emploi : les Contrats Avenir et les Contrats de Génération

La première des priorités de notre gouvernement est l'emploi. Se trouver sans emploi est une situation difficile, douloureuse pour tous et à tout âge, car le chômage est un fléau. Il touche particulièrement nos jeunes qui, bien souvent, perdent espoir en l'avenir.

Les «Contrats Avenir» qui s'adressent aux chômeurs de moins de 26 ans les moins qualifiés ainsi que les «Contrats de Génération» qui associent un sénior et son savoir-faire à un jeune qui pourra profiter de son expérience, sont une réponse immédiate à cette urgence.

Après avoir travaillé à Paris à leur élaboration, Pierre Aylagas a parcouru le territoire pour expliquer ces dispositifs.



Argelès-sur-Mer a été la première commune du département à signer un Contrat Avenir avec l'Etat.

Enseignement - éducation : conforter le lycée de Céret

L'ouverture du lycée d'Argelès-sur-Mer, prévue à la rentrée 2015 améliorera considérablement les conditions faites aux jeunes étudiants du secteur et particulièrement ceux de la côte depuis Collioure jusqu'à Cerbère.

Afin d'anticiper d'éventuels problèmes d'effectifs qui pourraient se poser au lycée de Céret, Pierre Aylagas est intervenu auprès du Recteur et auprès du cabinet de Vincent Peillon, ministre de l'Education Nationale, en accord avec les élus locaux, le maire de Céret et Christian Bourquin, président de la Région.

Il a ainsi pu obtenir la création pour le lycée de Céret d'une filière transports logistique allant de la seconde jusqu'au BTS. D'autre part, un cursus baccalauréat STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) devrait démarrer dès la rentrée 2014. Grâce à cette nouvelle offre pédagogique, le lycée de Céret s'en trouve conforté.

Économie : soutenir les entreprises locales

L'entreprise DIAM bouchage est leader dans son domaine -le bouchon sans goût- grâce à un procédé unique, de haute technologie, breveté.

Implantée à Céret, cette entreprise employant une centaine de personnes va encore s'agrandir. Elle avait besoin de se développer pour répondre aux nouveaux défis qu'impose la mondialisation.

Un plan d'investissement d'une trentaine de millions d'euros était prévu. Le site de Céret était en concurrence avec un site en Andalousie où DIAM a déjà une partie de son activité.

Enjeu : maintenir et développer la production à Céret avec à la clé la préservation de la centaine d'emplois et la création d'une trentaine d'autres.

Pour cela, Pierre Aylagas est intervenu auprès d'Arnaud Montebourg, ministre



du Redressement Productif, afin que cette entreprise obtienne des aides financières de la part de l'Etat.

Cette condition était nécessaire pour que le site de Céret l'emporte face à son concurrent andalou.

Aujourd'hui, DIAM reste dans le Vallespir et va poursuivre sa croissance.

Rythmes scolaires : la concertation en marche

Ancien enseignant, Pierre Aylagas a naturellement travaillé à l'élaboration de la loi sur la refonte de l'Ecole. Cette loi, la plus ambitieuse depuis des décennies, doit hisser notre Ecole de la République au niveau qui devrait être le sien.

Elle comporte, notamment, une mesure importante pour la réussite des élèves : l'aménagement des rythmes scolaires qui suscite commentaires, inquiétudes et interrogations. Le député a animé sur le territoire, plusieurs réunions d'information pour en expliquer et clarifier le contenu, souvent méconnu ou déformé. Nombre de confusions ont ainsi pu être levées. Aujourd'hui, après que sur le territoire de la communauté de communes Albères Côte Vermeille qu'il préside, les maires aient, à l'unanimité, opté pour l'application de cette réforme à la rentrée 2014, le temps est à la concertation entre élus, parents d'élèves et enseignants. Un seul objectif : construire, ensemble, un projet éducatif ambitieux, digne de la qualité d'enseignement à laquelle ont droit nos enfants.

Agriculture : des interventions pour la profession

Dès son élection, à la demande de Gérard Majoral, figure bien connue du monde agricole, Pierre Aylagas s'est adressé directement à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et a obtenu de faire classer la récolte fruitière de 2012 en calamité agricole suite aux gelées du printemps dans les Aspres. Cette décision était vitale pour de nombreuses exploitations.

Sollicité par René Olive (maire de Thuir, conseiller général), Pierre Aylagas est également intervenu auprès du ministre du Budget pour éviter une modification du classement de taxation pour la boisson Suze du groupe Cusenier, installé dans les caves Byrrh. Ce changement de classement condui-

sait à renchérir le prix de vente de cette boisson dans un secteur déjà restreint et très concurrentiel. Plusieurs dizaines d'emplois étaient menacés. Le ministre de l'Agriculture, également saisi du sujet, assure mener une analyse attentive sur ce dossier.

Un problème similaire s'est posé à la brasserie Cap D'ona à Argelès-sur-Mer. Pierre Aylagas a saisi le ministre de ces problèmes de taxation et de leurs incidences en termes de gestion et d'emplois dans les brasseries artisanales. A ce jour, le litige est largement réglé, bien que subsistent encore quelques points à préciser. Le député reste mobilisé sur ce dossier auprès du cabinet du ministre Bernard Cazeneuve.

de notre territoire

Tourisme : valoriser l'arrière-pays et allonger la saison

Le tourisme est un maillon essentiel de l'économie locale. Pierre Aylagas a lancé les "États Généraux du Tourisme" de la 4^{ème} circonscription. Deux idées essentielles dominent : d'abord, inciter les très nombreux touristes venant l'été sur la côte à aller découvrir l'arrière-pays, Vallespir, Haut-Vallespir, Albères et Aspres ; ensuite, mieux faire connaître les joyaux de notre territoire.

Trois plaquettes qui seront largement diffusées sont d'ores et déjà opérationnelles : les Chemins de la Retirada, la Voie Verte et la Route des Abbayes. Le tout en partenariat avec le pays Pyrénées Méditerranée, le conseil général et le comité départemental du Tourisme. Ainsi, ayant découvert de nouveaux sites et de nouvelles activités, de nombreux touristes seront incités à revenir en vacances chez nous à d'autres périodes de l'année. C'est tout le territoire qui en sortira gagnant.

Dans la même démarche, le député a organisé une réunion au ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme et a obtenu qu'un «Contrat de destination» spécifique soit signé sur le territoire. Dès septembre, des réunions sont prévues avec, notamment, Atout France pour ce contrat qui fédèrera l'ensemble des acteurs du tourisme.



Lors de l'inauguration de la maternité d'Elne.

Pôle santé : un enjeu majeur pour le territoire

Comme il s'y était engagé durant la campagne électorale, Pierre Aylagas est intervenu à de multiples reprises auprès de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, à propos des projets de transfert vers l'hôpital de Perpignan des établissements de santé de Cerbère, Banyuls-sur-Mer et d'Arles-sur-Tech. Les personnels et les élus du territoire ont apporté leur soutien au député.

La délocalisation de centaines d'emplois vers Perpignan serait un coup très rude porté à ces territoires déjà en souffrance. Le ministère, où Pierre Aylagas est allé défendre ce dossier très sensible, lui a donné gain de cause.

Ainsi, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) a opposé un refus à la demande de l'USSAP (association qui gère ces établissements de santé) de délocaliser tous les lits du Château Bleu d'Arles-sur-Tech, du centre Hélio-Marin de Banyuls et du centre Bouffard-Vercelli de Cerbère vers l'hôpital de Perpignan. Mais il convient de rester vigilant et travailler à la pérennisation de l'activité et des emplois sur le territoire.

Services publics : la sous-préfecture reste à Céret

Dans le cadre de la réorganisation sous forme de concentration des services publics, de nombreuses sous-préfectures, dont celle de Céret, étaient menacées de fermeture. Pierre Aylagas a plaidé directement la cause de la sous-préfecture de Céret auprès de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur. Sa démarche s'est avérée fructueuse puisque le ministre a choisi d'annoncer sa vision du nouvel espace de services publics depuis la sous-préfecture de Céret en compagnie du député de la circonscription.

Celle-ci est maintenue pour la plus grande satisfaction de la population.

Toujours à propos du service public, Pierre Aylagas a reçu, sur le parvis de la mairie d'Argelès-sur-Mer une intersyndicale de cheminots, inquiets du devenir du service public des transports, particulièrement sur la ligne Perpignan-Cerbère.

Sur ce dossier très complexe, Pierre Aylagas qui partage en grande partie les inquiétudes des cheminots continue le combat face à la libéralisation imposée par les directives européennes.

Viticulture : les droits de plantation préservés

Dès juillet 2012, Pierre Aylagas recevait, en présence du député de l'Aude Jean-Paul Dupré, les représentants du monde viticole. Étaient évoqués les dangers que représente la libéralisation des droits de plantation de la vigne en application d'une directive européenne. Si cette directive devait être appliquée, c'est tout l'équilibre, déjà si fragile du marché du vin qui pouvait voler en éclats.

Les efforts considérables faits par nos vignerons depuis plusieurs années pour hisser nos crus à leur niveau d'excellence s'en seraient trouvés anéantis. L'action commune des deux députés a porté ses fruits.

Grâce à leur intervention et, sous l'impulsion de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, les droits de planta-



tion sont aujourd'hui préservés.

Un risque nouveau pèse aujourd'hui sur ce secteur. Il est question de porter les taxes sur le vin à hauteur de celles de la bière.

De concert avec les députés, Ségolène Neuville et Jacques Cresta, Pierre Aylagas a fait part de sa très vive inquiétude sur les conséquences qu'induirait une telle mesure à Stéphane Le Foll et au Premier ministre qui ont prêté une oreille attentive.

Une nouvelle autoroute ferroviaire

Pierre Aylagas a été personnellement informé – par le cabinet du Ministre des Transports - de la mise en service d'une autoroute ferroviaire (qui permet le transport de camions sur des wagons en proposant un service régulier et cadencé) entre Le Boulou et Calais prévue par le groupe SNCF en 2015. Il s'agit d'un complément à l'autoroute ferroviaire qui existe déjà entre Le Boulou et le Luxembourg. Le projet avait été évoqué par le Premier ministre lors de sa conférence de presse du 9 juillet dernier sur les investissements d'avenir. Pour ce nouveau service, d'une fréquence de deux allers-retours quotidiens, RFF réalisera à cet horizon l'ensemble des travaux de gabarit nécessaires.

Un député sur le terrain



A Thuir, pour l'ouverture du nouveau circuit de visite des Caves Byrrh.



A Céret, pour l'inauguration des nouveaux locaux de Pôle Emploi.



A Argelès-sur-Mer, pour la bourse aux emplois saisonniers.



A Amélie-les-Bains, sur le site de l'ancien Hôpital Thermal des Armées.



A Argelès-sur-Mer, pour la défense du service public sur la Côte Vermeille.



A Prats-de-Mollo, pour l'inauguration du cinéma Le Nouveau Palace.



A Arles-sur-Tech, pour la fête de la truffe.



A Serralongue, pour l'inauguration de la Maison de la Chasse et de la Pêche.



A Trouillas, pour l'inauguration de la nouvelle station d'épuration.



A Thuir, pose de la première pierre de l'établissement pour personnes âgées dépendantes.



A Collioure, avec Frédéric Cuvillier, ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche.



A Montauriol, inauguration de la nouvelle mairie.